

ANNEXE

Sardaigne : quelques chiffres clés (2016)

Source : Rapporto sulla gestione dei rifiuti urbani di Sardegna, Anno 2016
Agenzia regionale pro s'amparu de s'ambiente de Sardigna (ARPAS)
Regione autonoma de Sardigna

Population au 31 décembre 2016 : 1 653 135 habitants

La Sardaigne organise la gestion de ses déchets autour du recyclage, de l'incinération et de l'enfouissement.

La Sardaigne dispose de 28 installations de tri et traitement publics (digesteurs, centres de tri, centres de stockage, centres de compostage, incinérateurs, tri mécanique).

I - GISEMENT

Production totale OM (t/an)

2014 : 725.027 t/an, soit : 436 kg/hab/an

2015 : 717.241 t/an, soit : 433 kg/hab/an

2016 : 735 640 t/an

Part liée au tourisme : 9.3 % touristes, soit 68 156 t/an

Production par habitant en 2016: 445 kg/hab/an

II - COLLECTE SELECTIVE

Total déchets collectés par collecte sélective (t/an)

2014 : 384.249 t/an – 53 %

2015 : 404.254 t/an – 56 %

2016 : 437.870 t/an – 59,5 % (+ 3.6 %) – 264 kg/h/an

Dont déchets organiques : 214 145 t – 28% du total des OM (+ 4,34 %)

- Déchets verts : 25 576 t

- Biodéchets : 188 569 t, **soit 114 kg par habitant et par an**

Attention, la base retenue pour les biodéchets en Sardaigne est de 36% du total des déchets – en Corse, elle est estimée à 25%. Le taux de captation par collecte sélective est très élevé, à 70% du total des biodéchets présents dans les OM.

206 communes sur 377 ont dépassé 65% de collecte sélective, et parmi elles, 47 ont dépassé 75 % (y compris des villes moyennes)

III - TRAITEMENT

- Déchets réellement réutilisés ou recyclés : 48/53 %

- Déchets organiques envoyés en plateformes de compostage : 203 257 t (dont 21 % de déchets verts)

Production annuelle de compost issu des plateformes : 46 000 tonnes

- Déchets résiduels :

- incinérés : 30 %, soit environ 120 000 tonnes (donnant 30 % de résidus de type mâchefers : 41 000 tonnes)
- déchets enfouis (non triés, refus de tri et mâchefers) environ 32 % (220 000 tonnes)

Pour des raisons environnementales, les autorités sardes s'interrogent sur une sortie progressive de l'incinérateur.

CAPACITE DE STOCKAGE RESIDUELLE EN SARDAIGNE : 580 000 M3 à fin 2016

IV - MODULATION DU TARIF D'ENFOUISSEMENT

En Sardaigne (2014), le tarif d'enfouissement baisse de 20 % lorsque la performance de tri d'une collectivité est comprise entre 50 et 60 %, et baisse de 40 % si la collecte sélective dépasse 60 %. Il y a pénalisation au-dessous de 50 % et/ou si le tri des biodéchets n'est pas mis en place à la source.

V - COÛT DE LA GESTION DES DECHETS

Coût par habitant de gestion des OM (€/hab/an)

2014 : 170 €/hab/an

2015 : 184 €/hab/an

2016 : 177 €/hab/an

Composition des déchets urbains en Sardaigne (%) – 2016 (Source : rapport Arpas)

